URIOPSS de Normandie
N° déclaration d'activité auprès du Préfet de Région Normandie : **28 14 032 18 14**
Exonération de TVA - Art. 261.4.4° a du CGI
Numéro SIRET de l'organisme de formation : **839 326 808 00012**

Fiche **PP 26N**

PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Accueillir la parole de l'enfant

Objectifs

- ***Prendre en compte la parole de l'enfant est aujourd'hui considéré comme une des avancées caractéristiques de noter modernité. C'est en partie vrai. Partagé entre l'émergence d'un long passé de silence forcé, d'une non considération absolue liée à un statut ignoré et l'idéal contemporain du respect primordial de sa parole, nous analyserons les processus en marche lors de l'élaboration de la parole de l'enfant tant du côté de l'adulte que de celui qui s'efforce à une expression en construction.***

Programme

Journée 1

Accueil et attente des participants

- **L'enfance au regard de l'adulte.**
- Une histoire du silence ?
- Etymologie. L'interdit de parler.
- Histoire de la majorité.
- Analyse.

- **L'avènement de la parole.**
- Un réel changement.
  - Le symbole de 1974 : majorité à 18 ans.
  - Le statut des femmes (Simone Weil).
  - Les bouleversements antérieurs : les années 50' (ados et bandes d'ados, une genèse dangereuse).
  - Les années 60' et 70' : la parole et le cri.
- La vision Freudienne.
  - La théorie de la séduction : une vision adulte du monde de l'enfance ?
  - Premières avancées : Anna Freud et Mélanie Klein.
  - Analyse.

Journée 2

- **La démarche de Françoise Dolto : « L'enfant s'approprie la parole de l'adulte et y répond à sa manière ».**

Analyse.

- **La convention internationale des droits de l'enfant : un apport considérable, une situation de droit mondial envers les enfants ?**
- Art. 13 : droit à la liberté d'expression ?
- Art. 14 : droit à la liberté de penser, de conscience et de religion ?
- Art. 15 : droit d'association et de réunion pacifique ?
- Une position identique à celle des adultes ? Analyse.

- **L'enfance.**
- Un processus en marche ?
- Une parole en construction.
- Quelle parole entendre ?

Durée :
2 jours – 12 heures

Public :
Services éducatifs

Prérequis : Aucun

Groupe : 12 personnes maximum

Méthodes pédagogiques :
- **Interactive et ouverte**
- **Exposés et informations théoriques**

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de la formation.

/!\ Ce document n'est pas contractuel !

En fonction des besoins des participants, le formateur adaptera le déroulé et le contenu de la formation.